

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Charte de la mobilité durable et inclusive

2^{ème} Comité de pilotage,
Lundi 14 Septembre
Bugeat

Tims
Pour une mobilité durable et inclusive

LES PORTEURS DU PROGRAMME NATIONAL

réseau
cler
Parc naturel régional de la Limousin

Mob'm
Les acteurs de la mobilité durable en Limousin

RaRe
Réseau des acteurs de la mobilité durable en Limousin

**Auvergne
Rhône-Alpes**
Energie Environnement

CEE Les certificats
d'économies
d'énergie

**Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin**

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Mot d'accueil et actualité des participants

*Frédéric Woringer,
Vice-Président à la
mobilité*



Une autre vie s'invente ici

MOT D'ACCUEIL

Frédéric WORINGER, Vice-président à la mobilité, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : « Avant toute chose je souhaite remercier les participants à ce travail que va vous présenter Martin. Ce travail c'est celui du Parc bien sûr mais c'est aussi le vôtre.

Maintenant, concernant le sujet du jour, l'été que nous avons vécu nous rappelle l'urgence de réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre, dont les transports en représentent une part significative.

Et vient s'ajouter à cela l'urgence sociale que nous vivons avec la flambée des prix du carburant, qui alourdit les budgets des ménages, voire qui en obligent certains à renoncer à des déplacements.

Ces deux enjeux sont au cœur de ce travail soutenu par le programme Tims et dont l'objectif est d'œuvrer pour une transition juste dans la mobilité. »

ACTUALITÉS DES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

La Communauté de communes Creuse Grand Sud et les Communautés de communes Haute-Corrèze Communauté, Ventadour Egletons Monédières et Vézère-Monédières-Millesources via le Syndicat de la Diège sont **retenues parmi les 109 territoires d'électrification**.

Maxime LAMARQUE, Chef de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières : « Nous mettons en place un service de location de Vélos à Assistance Electrique longue durée. Ce service il est destinés aux habitants bien sûr mais la cible c'est aussi les demandeurs d'emploi et les touristes avec un système de location saisonnière. En parallèle, nous allons développé le stationnement et l'installation de bornes de réparation vélo dans chaque commune de la communauté de communes.

L'actualité pour notre communauté de communes c'est aussi le transport de ligne scolaire. La Corrèze est très impactée par la décision régionale de supprimer les lignes desservant moins de 4 enfants conformément à son règlement. La Communauté de communes se pose donc la question de prendre la compétence transport scolaire. Si tel est le cas, cela nous ouvre la possibilité d'utiliser les bus pour faire des lignes scolaires ouvertes avec un service complémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires pour garantir la continuité de la desserte. Dans un premier temps, on sera sur des véhicules thermiques et peut-être demain électriques. ».

ACTUALITÉS DES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Olivier CAGNON, Conseiller communautaire délégué à la mobilité, Communauté de communes Creuse Grand Sud : *« La Communauté de communes est en cours de rédaction d'un Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région. Dans l'actualité, on a également le maintien du service de car régionaux qui est en discussion, notamment sur les deux lignes de cars express régionaux, Felletin-Limoges et Felletin-La Souterraine. Le sujet a été abordé au dernier comité de ligne de l'étoile ferroviaire de Guéret. ».*

Fanny VALLERAND, Cheffe de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes du Pays d'Uzerche : *« La Communauté de communes vient de lancer son service de location de Vélos à Assistance Electrique. Et du 15 au 20 Septembre, nous proposons un programme d'animation dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité avec des projections-débat, des temps de visite à vélo, des animations sur le covoiturage, ... ».*

ACTUALITÉS DES ACTEURS DE LA CHARTE DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Guillaume JOST, Responsable de secteur de mobilité - sud Limousin, Région Nouvelle-Aquitaine : « Les comités de ligne se déroulent en ce moment sur le secteur Limousin. Prochainement, jeudi 17/09 c'est le comité de l'étoile ferroviaire de Limoges qui concerne la ligne L26 Limoges Eymoutiers Ussel. Pour la ligne L27 Brive – Ussel, ce sera le [comité de ligne de l'étoile ferroviaire de Brive-la-Gaillarde](#), le 08 Octobre de 18h à 20h. Vous pouvez y assister sur place ou en visio et participer en rédigeant et/ou en votant des commentaires (déposer une contribution) sur la Concertation TER de la Plateforme régionale [participez.nouvelle-aquitaine](#). ».

Philippe Cortès (en visio), Entreprise Granges Solaires : « Notre borne de forte puissance est installée sous nos ombrières solaires de la gare de Felletin. Elle sera ouverte au public fin septembre. ».

SOMMAIRE



Remise en contexte du projet



Présentation des expérimentations



Présentation du Plan de coopération territoriale pour validation



Perspectives pour la suite

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

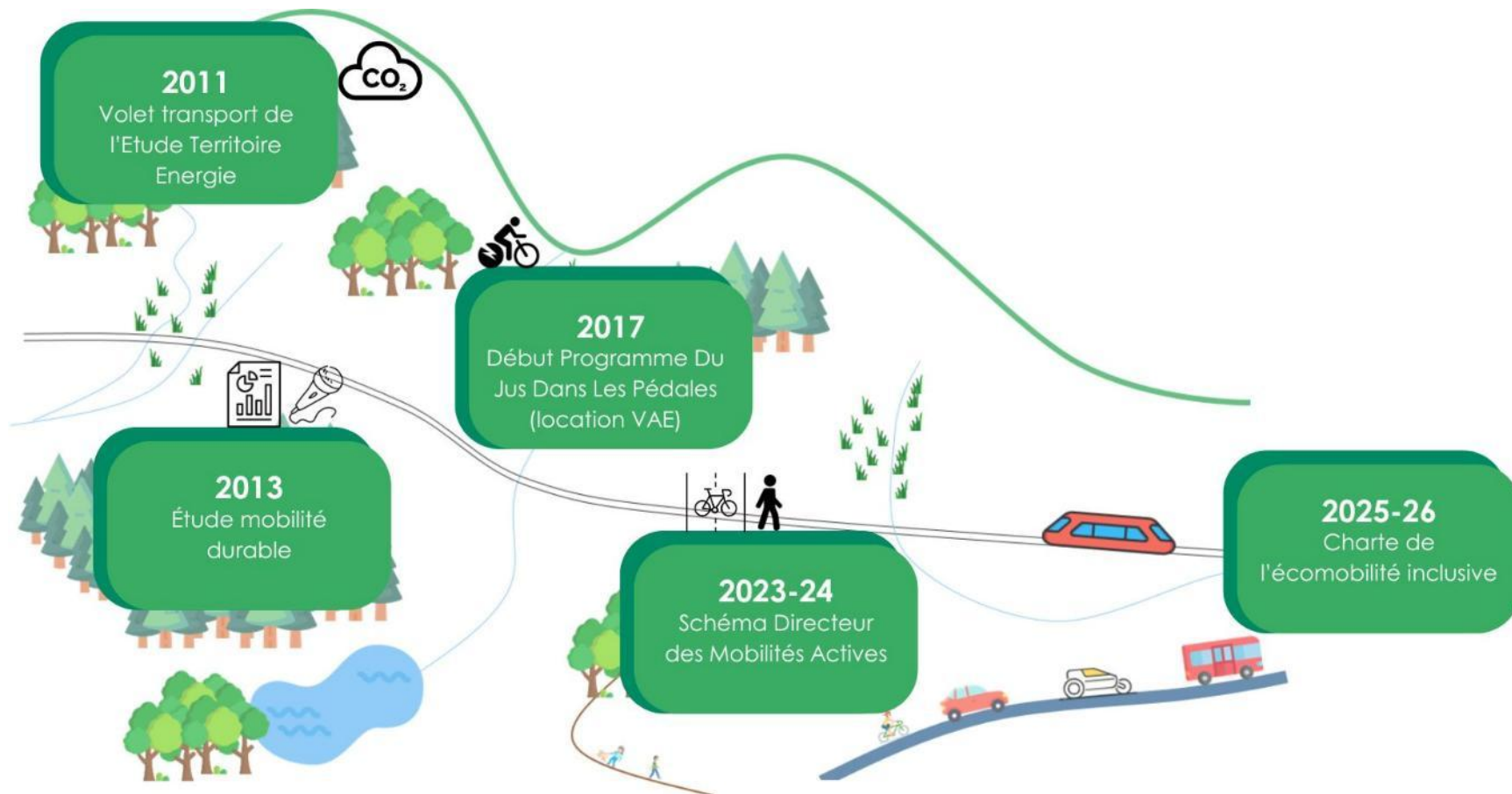
Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

1. Le contexte du projet



Une autre vie s'invente ici

LE PARCOURS DE LA MOBILITÉ AU PARC



UNE STRATÉGIE PARTENARIALE POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE



Candidature AMI Territoire à Eco-Mobilité Inclusive (TEMI)



LES PORTEURS DU PROGRAMME NATIONAL



Charte de la Mobilité Durable et Inclusive



Travail de diagnostic:

Appréhender les **ruralitéS** et les **réalités sociales** du territoire.

Recenser et analyser l'**ensemble de l'offre de mobilité** durable et inclusive.

Expérimenter pour approfondir certaines thématiques.



Travail partenarial:

Décloisonner les limites administratives et de compétences.

Avoir un regard entier sur la mobilité : écologie, emploi, social, tourisme.

Se coordonner avec un **plan de coopération**.

Légende :

- Pontarion Bourg relais de commerces et services.
- Corrèze Petite centralité rurale.
- Felletin Centralité communautaire.
- Égletons Centralité extracommunautaire.
- Ussel Centralité départementale et régionale.

- Limites communales
- Périmètre de coopération de la Charte de la mobilité durable et inclusive.
- Périmètre du Parc naturel régional de Millevaches 2018-2033.

Collectivités membres de la Charte:

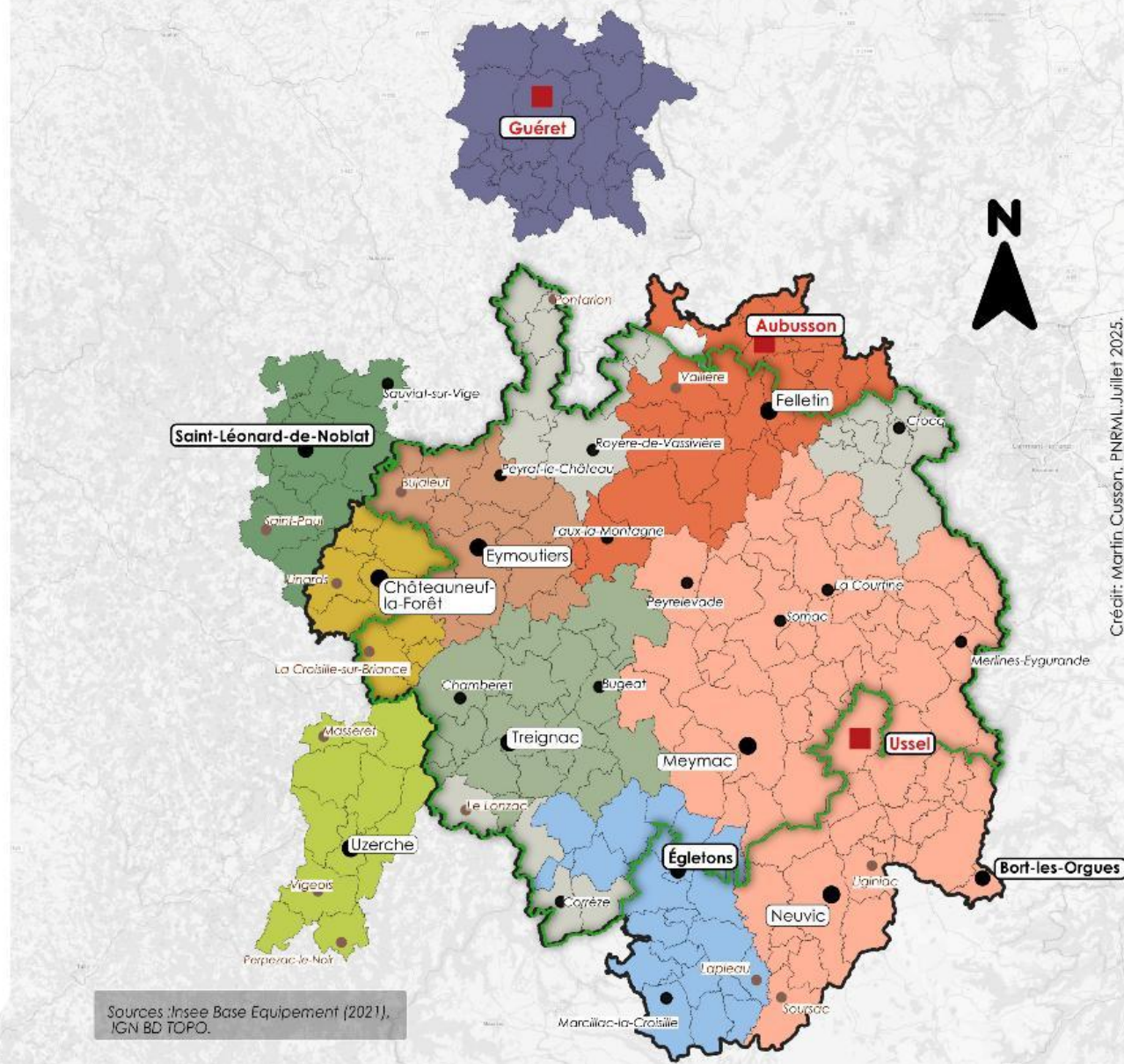
- CC Briance Combade
- CC Creuse Grande Sud
- CC Haute Corrèze Communauté
- CC Portes de Vassivière
- CC Ventadour Egletons Monédières
- CC Vézère Monédières Millesources
- Communes Parc sans coopération à l'échelle de leur EPCI

Collectivités observatrices de la Charte:

- CA Grand Guéret
- CC de Noblat
- CC du Pays d'Uzerche

Carte OSM Standard.

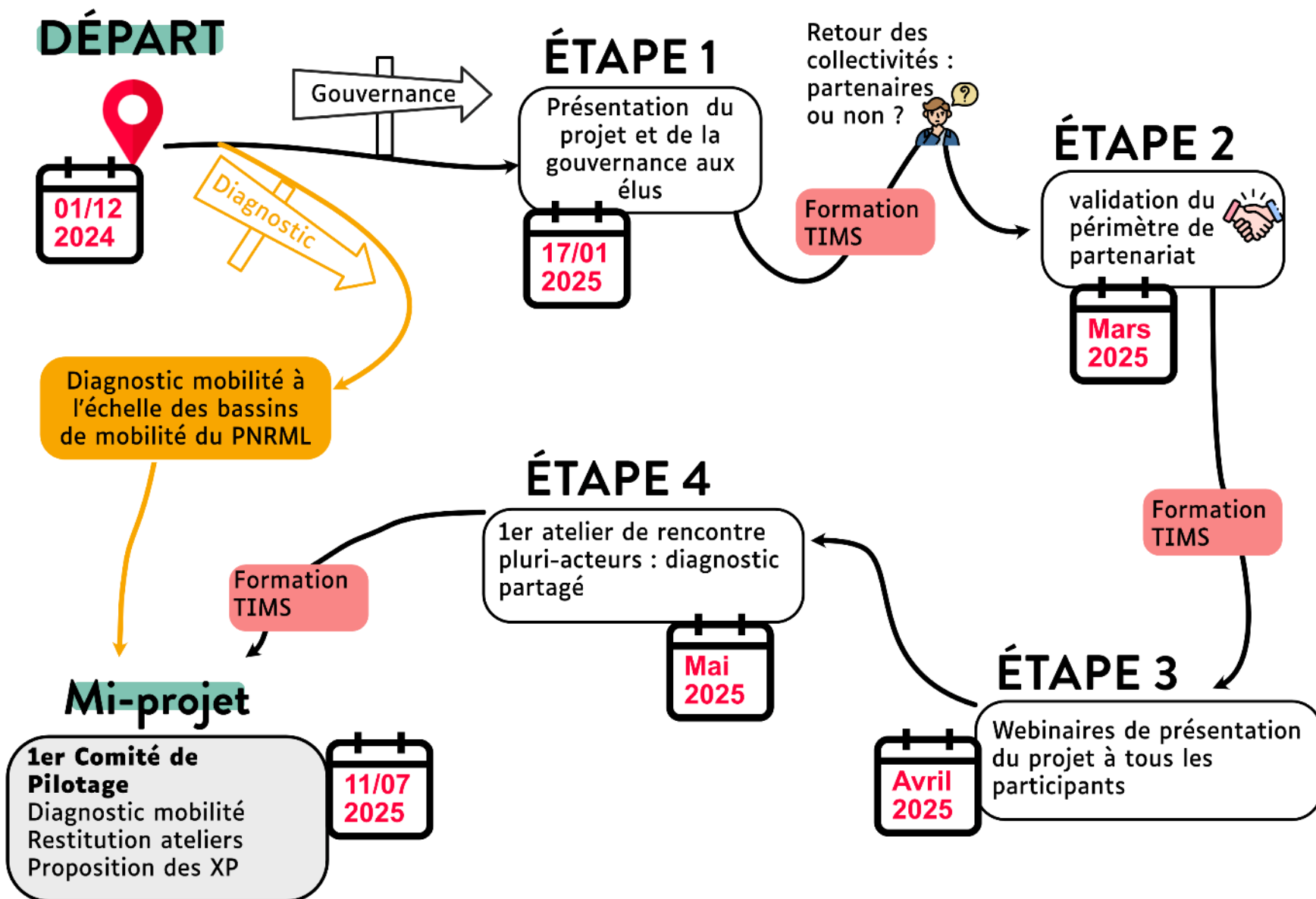
Territoire de la charte de la Mobilité durable et inclusive (Juillet 2025)



Sources : Insee Base Equipement (2021),
IGN BD TOPO.

Crédit: Martin Cusson, PNRML, Juillet 2025.

CHRONOLOGIE DU PROJET (1/2)



CHRONOLOGIE DU PROJET (2/2)

Mi-projet

1er Comité de Pilotage

11/07
2025

Enquête auprès de 60 anciens usagers de la location VAE du Parc.



Diagnostic social

Enquête sur la qualité de l'info voyageur

Webinaire diagnostic social

28/05
2026

Juin
2026

2ème atelier de rencontre pluri-acteurs : **travail sur le plan de coopération**

Expérimentations



XP gouvernance avec Creuse Grand Sud et la Région Nouvelle-aquitaine

XP stage sur l'autopartage entre particuliers

XP étude autopartage en libre service: en coopération avec communes, EPCI, SDE et Région NA.

XP observation de la création d'un TUS 100% bénévole: Vroum

XP Festival roue libre de l'association Zigzaguez en Corrèze : véhicules légers de tout âge.

ÉTAPE 6

Veille financements
Rédaction du plan de coopération

ÉTAPE FINALE

14/09
2026

2ème Comité de Pilotage

Présentation du plan de coopération et validation en Copil

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

2. Présentation des expérimentations



Une autre vie s'invente ici

AUTOPARTAGE EN LIBRE-SERVICE ET ENTRE PARTICULIERS



Etude autopartage en libre-service :
Felletin, Gentioux-Pigerolles,
Eymoutiers, Bugeat, Meymac.
(Milan Guérin & Elodie Trauchessec)



Stage sur l'AEP pour Autopartage
Entre Particuliers (Clara Bréhard)

Grands enseignements



Fort potentiel de l'autopartage sur les territoires ruraux à **faible motorisation** (Est Haute-Vienne, Sud Creuse) et/ou avec des **solutions alternatives de mobilité**.



Existence de groupes d'AEP → complémentarité des deux formes d'autopartage.



Incertitude du succès sur les bourgs à habitat diffus du libre-service (question de l'implantation physique).



Frein assurantiel important pour l'autopartage entre particuliers.

La suite :



Déploiement du libre-service en discussion.
Réussite = coopération



Produit assurantiel à soutenir
pour développer l'AEP.

AUTOPARTAGE : RÉACTIONS

Frédéric WORINGER, Vice-président à la mobilité, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : « Et la clause prêt de volant ? Est-ce que cela peut être une solution d'assurance pour l'autopartage entre particuliers ? »

Réponse de Martin CUSSON, chargé de mission Ecomobilité, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : « Pas vraiment, le malus reste pour le propriétaire en cas d'accident la plupart du temps. Chez certains assureurs, si tous les usagers du véhicules sont assurés chez eux, le malus ne s'applique pas au conducteur. Autrement, pour être en règle, il faudrait passer par une association, pour contracter une assurance multiconducteur, beaucoup plus onéreuse ou bien avoir une collectivité locale qui contractualise, après négociation, et prenne en charge un contrat assurantiel spécifique de sur-assurance pour les habitants autopartageurs de leur territoire. Aujourd'hui l'absence de produit assurantiel adapté engendre un surcout pour l'autopartageur qui vient réduire les gains réalisés sur l'amortissement et l'entretien mutualisés. Et le fait de prendre en charge le surcout assurantiel par la collectivité permet de montrer à l'assureur l'existence d'un marché et donc l'incite à construire un produit spécifique. »

APPUÏE AU FESTIVAL ROUE LIBRE DE L'ASSOCIATION ZIGZAGUEZ EN CORRÈZE

Événement dédié au véhicule léger de collection thermique et contemporain électrique.

Samedi 04/07/26 : Balade de 100km sur route ouverte des Monédières.

Dimanche 05/07/26 : Exposition et test des véhicules à St-Augustin (19).

Objectifs de l'appui (CCV2M + PNRML):



> **Tester** les véhicules légers électriques en condition réelle.



> **Renforcer l'innovation et le message** mobilité durable.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÈZÈRE MONÉDIÈRES MILLEVACHES

> **Avoir** un espace de sensibilisation.



Quel bilan?



Véhicules diversifiés et rares grâce à l'appui de l'Association In'VD.



Test en condition réelle réussi pour les 45 km/h à pédalage.



Fréquentation faible (canicule) mais croisement des publics apprécié (véhicules innovants & de collection).



Découvrez [la vidéo récapitulative de la démarche](#)

DÉCOUVERTE D'UN TRANSPORT SOLIDAIRE :

VROUM!



Observation « participative » d'un an.

A qui d'adresse Vroum ?



Personne autonome mais sans voiture.



Pour quel besoin?

Être à l'heure à un rdv.



Personne en perte d'autonomie sur sa mobilité.



Accès aux services, commerces et équipement de base.

Pas qu'un simple moyen de transport



Démarche avant, pendant et après le déplacement pour susciter la confiance, d'adapter au besoin de chacun.



Moment d'échange, de solidarité pour créer du lien entre habitants voisins d'un territoire.



Un service complémentaire aux transports en commun à développer et soutenir.

VROUM! : RÉACTIONS

Lydia ZELAZNY, membre de Vroum! et adjointe à la mairie de Faux-la-Montagne : « Ce n'est pas qu'un service. Il y a une part de sensible avec la prise en compte des contraintes des personnes qui nous sollicitent. On a un réel accompagnement de la personne. Nous avons un numéro de téléphone pour cela dont le suivi est réalisé bénévolement par tranche de 15 jours. Et au-delà du trajet, si nécessaire, nous accompagnons la personne pendant son déplacement, à son rendez-vous par exemple. On peut passer facilement ½ journée avec la personne. Concernant les trajets on se déplace jusqu'à 1h maximum de route autour du noyau de Faux, Gentioux-Pigerolles et La Villedieu. On a aujourd'hui 20 bénévoles qui habitent toutes et tous ces trois communes. »

Synthèse de commentaires de plusieurs participants pour corriger une affirmation sur l'absence de services de Transport d'Utilité Sociale en Corrèze et Est Haute-Vienne : Ce type de services existent aussi en Haute-Vienne sur la Communauté de communes du Haut Limousin (hors périmètre projet), sur la Commune de Saint-Léonard de Noblat, sur la Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières (plateforme Atchoum), et sur les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze pour les demandes liées avec rendez-vous de santé via la Croix-Rouge.

Julien OMONT, Chargé de mission, MEF23 et de Edith GOUDARD, Chargée de mission, Association Mob In Nouvelle Aquitaine : « Un service comme celui de Vroum! peut être complémentaire localement d'un service comme celui de la MEF23 qui est assuré à l'échelle départementale non pas par des chauffeurs bénévoles mais par des chauffeurs en contrat d'insertion. Ce qu'il faut c'est une coordination de ces différents services pour qu'un fonctionnement complémentaire se construise. »

VROUM! : RÉACTIONS

Suite à des questions sur la plateforme Atchoum et sa différence avec un service comme Blablacar Daily ou un service comme Vroom:

- **Maxime LAMARQUE, Chef de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières** : « Atchoum vend un système de mise en relation du chauffeur bénévole et de l'utilisateur. C'est un système nationale pour la plateforme en ligne avec une contribution au trajet pour la plateforme. Une Communauté de communes qui décide de souscrire au service, va permettre en plus à ses habitants de bénéficier d'un service de plateforme téléphonique pour la réservation des trajets et d'un outil de titre de transport pour l'achat en physique sur la communauté de communes et ses partenaires (ex: commerçants). C'est un outil de coordination pour mettre en place son Transport d'Utilité Sociale, mais l'animation reste à la charge du territoire.
- **[en visio] Adrien HORRENBARGER, Chargé de mission Contrats Opérationnels de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine** : « Contrairement à BlaBlacar Daily, Atchoum est effectivement du covoit' solidaire, avec un statut + associatif et ESS, avec possibilité aussi d'avoir des conducteurs bénévoles, notamment »

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

3. Plan de coopération territoriale



Une autre vie s'invente ici

LES RENCONTRES DES MOBILITÉS

2 sessions d'ateliers dans chacun
des trois départements, en 2025
et 2026



Ateliers multi-enjeux : transition
écologique, solidarité, emploi ,
insertion, jeunesse,
vieillesse, tourisme



45 à 70 participants par cycle



Des collectivités, employeurs,
associations, administrations
déconcentrées, services publics, ...



LA CONSTRUCTION DU PLAN DE COOPÉRATION TERRITORIALE

1^{ère} Rencontre des mobilités

En 2025,
Ils expriment
leurs besoins,
leurs idées



Travail du Parc

- Traduction des idées / besoins en actions opérationnelles
- Apport de propositions issues du diagnostic et de suggestion technique



2^{ème} Rencontre des mobilités

En 2026,
Ils retiennent et
priorisent les idées



Plan de coopération
pour la mobilité
durable et inclusive

LES 8 ENJEUX QUE VOUS AVEZ RETENUS



1) Créer un regroupement des acteurs ruraux pour le renforcement du transport en commun.



2) Animer la vie locale et démocratique de la mobilité.



3) Améliorer la vie des exclus de la voiture individuelle.



4) Faire du vélo un mode de déplacement sécurisé et accessible.



5) Répondre au besoin d'information et d'accompagnement des exclus de la voiture individuelle.



6) Rendre la mobilité individuelle moins gourmande en énergie et matériaux avec l'autopartage et les véhicules intermédiaires.



7) Accompagner les mobiles vers des nouvelles mobilités.



8) TRANVERSALE - Avoir une ingénierie mobilité mutualisée pour aider les EPCI et collectivités locales dans leurs projets mobilité.



Priorité forte des acteurs

Priorité faible des acteurs



Priorité forte des acteurs



1) Créer un regroupement des acteurs ruraux pour le renforcement du transport en commun



Une idée qui émerge face à un constat partagé de :



Recul des services locaux et des connexions régionales et nationales.



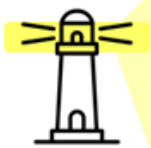
Invisibilité des solutions locales d'intermodalité (car régionaux).



Besoin d'espace pour étudier les possibles, dialoguer avec toutes les décisionnaires et se coordonner.

Ce regroupement aurait pour mission de :

Les 10 actions + prioritaires



Actions phare

- ✓ Rouvrir et améliorer les liaisons en train et car Limousin-Auvergne.
- ✓ Rendre visible les trajets TER/Intercités + cars régionaux sur Google Maps, SNCF Connect et Modalis.
- ✓ Mettre en place des lignes de cars régionaux pour le rabattement depuis les zones blanches vers les gares.
- ✓ Mettre en place un système de RER métropolitain à Limoges et Brive-la-Gaillarde.



2) Animer la vie locale et démocratique de la mobilité

Des besoins d'espace citoyen...



De dialogue sur l'offre de mobilité (horaire, règlement, arrêt, besoins, ...).



D'appropriation, de formation sur les enjeux de la mobilité.



De coordination et d'appui des actions de mobilité.

Les missions que les participants veulent y voir



Actions phare

☑ Une grande consultation par bassin sur les horaires de transports en commun en lien avec le travail et les études.

☑ Une aide à la structuration et au financement de projet de mobilité.

☑ L'appui à un·e délégué·e mobilité dans chaque commune à l'écoute des besoins.

☑ Un réseau d'échange des acteurs de la Mobilité Durable et Inclusive.

☑ Des assises de la mobilité tout public.



3) Améliorer la vie des exclus de la voiture individuelle

Pour lesquels, il n'est pas toujours possible d'avoir ...



Accès au transport, services, commerces et équipement de leur bassin.



Des services et infrastructures de mobilité adaptés à leur besoin.



Des services pour rebondir et retrouver une mobilité.

Et pour lesquels, les participants jugent qu'il faudrait développer ...



Les Transports d'Utilité Sociale, existants (Creuse) ou non (Corrèze, Haute-Vienne).



L'offre de location solidaire temporaire.

À intégrer dans **un PAMS** à l'échelle des Pays /PETR.



Des services itinérants via par exemple des camions à usage partagé (aide alimentaire, services publics, médico-sociaux, commerciaux, guichet SNCF...).



Du transport depuis les zones blanches vers les gares, les centralités : TAD, Navettes du Syndicat de la Montagne Limousine (transport collectif citoyen).



Des véhicules adaptés au PMR en partage.



L'infrastructure pour l'autostop en Est Haute-Vienne.



4) Faire du vélo un mode de déplacement sécurisé et accessible

Deux ans après le Schéma Directeur des Mobilités Actives :



Le déploiement des infrastructures de mobilité quotidienne vélo ont peu progressé car assez complexe à opérer sans aide technique dédiée.



Le prix d'un VAE freine l'équipement des précaires qui l'utiliseraient le plus.

D'où le besoin pour les participants...



- ✓ D'une ingénierie mutualisée pour accompagner les collectivités sur le déploiement des infrastructures et l'obtention des financements.
- ✓ D'une filière de l'électrification vélo citoyen solidaire: installation de kit, aide à l'achat (étudiants, demandeur d'asile, précaire, ...) , autoréparation.

- ✓ De stationnements vélos longues durée aux grands arrêts de transport en commun.
- ✓ De signalétiques et communications communes en faveur du partage de la voirie.
- ✓ De mobiliers urbains mutualisés pour expérimenter une transformation des rues et places en faveur de la marche et du vélo.



5) Répondre au besoin d'information et d'accompagnement des exclus de la voiture individuelle

Bouger quand on a pas de voitures c'est être capable de ...



S'informer et accéder aux services de mobilité tout public ou dédiés.



Utiliser ces services quand peu de gens le savent et peuvent nous aider.



Suivre l'entretien de son moyen de déplacement individuel.

Et pour faciliter la vie des personnes en question, il a été proposé de :



✓ Créer un guide d'information et d'apprentissage de la mobilité durable et inclusive pour les professionnels à leur contact.

- ✓ Accompagner dans les lieux d'enseignement et foyers jeunes, les adolescents à l'intermodalité train, car, bus, vélo, trottinette (atelier et mise en situation).
- ✓ Mettre en place une animation réparation vélo régulière vers les demandeurs d'asile et réfugiés.



6) Rendre la mobilité individuelle moins gourmande en énergie et matériaux avec l'autopartage et les véhicules intermédiaires.

Une mobilité individuelle électrique, durable et inclusive c'est possible avec :



Des véhicules légers intermédiaires (vélis), électrique, à petite autonomie pour le quotidien et dont certains se conduisent avec un permis AM...



... Et des voitures en partage pour les trajets loin et/ou bien chargés.

Et pour y parvenir, les participants soutiennent :

- ☑ L'expérimentation du véli inclusif : leasing social de véli, véli et handicap, véli et jeunesse.
- ☑ L'accompagnement à l'autopartage entre particuliers.
- ☑ L'accompagnement des communes, garages, associations, entreprises à mettre un de leur véhicule en partage (ex: minibus communal).
- ☑ La mise en location des vélis pour le test tout public.
- ☑ Le déploiement d'un réseau d'autopartage unique sur les communautés de communes du Parc.



7) Accompagner les mobiles vers des nouvelles mobilités

Les alternatives à la voiture individuelle existent, encore faut-il :



Comprendre laquelle nous convient.



Les rendre visible.



Les intégrer dans nos quotidiens.



Les inciter.

Et donc construire une politique de communication et d'accompagnement via :

- ✓ Une offre d'animation et sensibilisation tout public : kit de solution mobilité pour un événement, stand info mobilité par EPCI, campagne de communication grand public sur les solutions de mobilité locale.
- ✓ Un service tout public de conseil individuel sur la mobilité.
- ✓ Des bourses aux documents de mobilité entre EPCI.
- ✓ Des démarches d'animation ciblés sur les acteurs clés comme les employeurs : semaine de test de mobilité alternatives, forfait mobilité durable, plan de mobilité employeurs, formation des employeurs sur les mobilités alternatives.



8) TRANSVERSAL - Avoir une ingénierie mobilité partagée pour aider les EPCI et collectivités locales dans leurs projets mobilité

Avec peu de moyens pour le suivi technique de la mobilité, le milieu rural :



Avance moins vite, moins loin sur ses projets de mobilité.



Ne peut pas se saisir des opportunités financières dédiées (ex: fond vert).



Ne sait pas toujours quel chemin prendre.

D'où l'idée d'avoir :



Actions phare



Un PVD de la mobilité : Une ingénierie mobilité (techniciens) à temps partagée au service des EPCI et collectivités volontaires pour les accompagner sur...



Les services et aménagements vélo



L'autopartage



Le Transport d'Utilité Sociale



Le Transport
À la Demande



Le diagnostic mobilité

VALIDATION DU PLAN DE COOPÉRATION

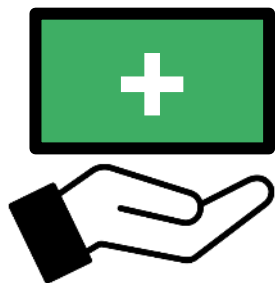
Principe d'unanimité



Exprimez-vous



Une action doit-elle être :



ajoutée ?



modifiée, précisée,
réécrite ?



retirée ?

PLAN DE COOPÉRATION : RÉACTIONS

Philippe EYSSIDIEUX, Garage Associatif Solidaire En Limousin (Gasel) de Lacelle : « Etant donné que nous sommes sur un territoire particulier, voire sinistré, compte tenu du nombre important de personnes en difficultés socio-économiques, ne peut-on pas imaginer une interpellation au niveau national ? Par exemple pour une baisse de la fiscalité localement sur le carburant ou la recherche de ressource fiscale pour le territoire. Le fait de travailler sur une sécurité sociale de la mobilité peut nous aider à penser la mobilité comme un droit. Est-ce qu'il y a des pistes de travail en ce sens ? Et je ne vois pas dans les solutions les vieux véhicules thermiques type vieux diesel des années 2000. Les remettre en état pour les mettre à disposition des plus précaires réglerait bien des problèmes. Les véhicules électriques sont une mode et inaccessibles aujourd'hui aux personnes en difficultés. On nous parle aussi de vélos à assistance électrique mais ce n'est pas réaliste en hiver.

Martin CUSSON, PNRML : « D'abord il faut savoir que le plan de coopération est le reflet des besoins / idées des acteurs qui n'ont pas forcément abordé tous ces sujets. Il faut voir ensuite que nous avons un cadre pour ce projet qui est celui de la mobilité durable et inclusive : côté mobilité durable, l'électrification est inévitable si l'on veut réduire nos émissions de GES. Et même en électrifiant, on n'atteint pas nos objectifs climatiques. L'Ademe qui a travaillé sur le sujet montre qu'il faudra également réduire le parc de véhicules, à minima de 40 millions aujourd'hui à 30 millions pour les scénarios optimistes à 20 millions pour les scénarios pessimistes. Continuer dans le thermique est une impasse en terme climatique. Côté inclusif, il faut comprendre que le fait qu'on ait un système autant basé sur la voiture individuelle exclut immédiatement de l'accès à la mobilité une partie des personnes qui ne peuvent pas conduire (perte d'autonomie, problème de vue, jeunesse, personne épileptique, ...). Les services solidaires comme le TUS sont un moyen de corriger ces effets et le fait de devoir réduire le recours à la voiture individuelle est aussi une occasion de repenser le système de déplacement. »

PLAN DE COOPÉRATION : RÉACTIONS

Suite Philippe EYSSIDIEUX, Garage Associatif Solidaire En Limousin (Gasel) de Lacelle : : « Je ne remets pas en cause le côté inclusif. En revanche, pour la mobilité des précaires, je pense que la solution réside davantage sur les véhicules d'occasion thermiques et les carburants alternatifs que dans les voitures électriques qui sont inaccessibles. »

Agathe FAROUT, Animatrice de l'antenne de Châteauneuf-la-Forêt, Association Secours Populaire Haute-Vienne : « Je suis intéressée par la démarche que je découvre a posteriori et je souhaite être rattachée. J'ai pris connaissance du diagnostic et il correspond à une réalité perçue. Et puis ça présente avec d'autres mots les problèmes que l'on vit et connaît sur le terrain. Cela témoigne aussi d'une action collective dont les intentions sont les mêmes que notre structure. Le Secours Populaire en Est Haute-Vienne aide d'ailleurs financièrement les personnes en situation très difficile, parfois liée à des problèmes de mobilité. Parallèlement, nous faisons aussi remonter les informations aux communes et nous les conseillons pour agir sur le sujet. »

PLAN DE COOPÉRATION : RÉACTIONS

Olivier THANRY, Président de la Délégation Territoriale de Corrèze, Association Croix-Rouge :

« Nous n'avons pas été associé au démarrage du projet mais nous voulons nous raccrocher. Notre association porte un Transport d'Utilité Sociale avec un véhicule électrique notamment. Le service existe depuis 2 ans, fonctionne avec des bénévoles mais manque de subvention. Basée sur Tulle, l'objectif est d'avoir une 2^{ème} équipe sur Brive. »

Réponse, Martin CUSSON, PNRML : « L'action est isolée et donc n'est pas intégrée pas dans une politique publique pérenne ou une stratégie territoriale comme un Plan d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire. Il faut qu'on arrive à structurer ces actions auprès de financeurs pour sortir ses acteurs de l'insécurité financière et avoir des objectifs et un suivi de ces services. »

Julien OMONT, Chargé de mission, Association Maison de l'Emploi et de la Formation de la

Creuse: « Pour l'action sur le conseil individuel, sur le service tout public de conseil individuel sur la mobilité, il existe déjà en Creuse. Nos conseillères de la MEF23 répondent à tout public en recherche d'informations. Et ça va plus loin puisqu'elles partent d'un diagnostic individuel sur la mobilité et la situation de la personne pour aller sur la construction d'un plan d'action pour la personne jusqu'au suivi régulier de sa mise en place, selon les besoins. Il faut le prendre en compte pour l'enjeu n°7. »

Edith GOUDARD, Chargée de mission, Association Mob'In Nouvelle Aquitaine : « Et en Haute-Vienne, l'association Varlin Pontneuf s'occupe aussi de conseil mobilité, même si l'accompagnement individuel reste sur prescription. »

PLAN DE COOPÉRATION : RÉACTIONS

Benjamins Simons, Maire de Gentioux-Pigerolles : « Sur les assises de la mobilité, je pense que le format est trop flou à l'heure actuelle. Si c'est pour amener du dialogue sans réelle opportunité de transformation en décision et réalisation concrète sur la mobilité, c'est encore du temps perdu pour rien. »

Maxime LAMARQUE, Chef de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières : « Je ne suis pas sûr que tous les participants aient compris la même chose. Est-ce un événement public sur la mobilité comme une fête de la mobilité ? Est-ce un événement pour parler de la mobilité mais plutôt destinés aux professionnels type salon des mobilités comme Orbimob à Clermont ? Ou s'agit-il d'un événement public ou réservé aux professionnels du territoire pour débattre et décider des principales orientations sur la politique de mobilité ? La formulation mériterait d'être précisée. »

Martin CUSSON, PNRML : « Une partie des acteurs ont effectivement vu ça comme un risque de perte de temps lors des ateliers de Rencontres. Généralement l'action était alors placée comme non prioritaire, voire a été éliminée. Elle n'est pas entièrement consensuelle donc. Mais à l'inverse, d'autres groupes ont vraiment plébiscité cette action la plaçant comme prioritaire. Pour eux, il y avait besoin d'avoir un lieu de débat public sur les mobilités. Je trouve cela compliquer d'éliminer cette action car ce n'est pas comme si elle n'avait pas été soutenue. Pour autant, elle mérite d'être plus claire et je rappelle qu'elle constitue une action secondaire de l'enjeu. »

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



4.Perspectives
pour la suite



Une autre vie s'invente ici

COMMENT METTRE EN APPLICATION CE PLAN DE COOPÉRATION ?

Fin du programme Tims : Positionnement du Parc.

Enjeux 1 à 7



Identifier le portage,
la coordination.



Montage
financier.



Evaluer.



Construction financière en cours.



Enjeu 8



Portage



Sollicitation de
partenaires locaux.



PARTENAIRES LOCAUX IDENTIFIÉS



➡ Proposition d'une ingénierie mobilité au service des projets des collectivités.

QUELLES AUTRES OPPORTUNITÉS DE PROJETS AUJOURD'HUI?

Fond ANCT –
Commissariat Massif Central

Convention
de Massif central
2021-2027



Finance ingénierie



Condition : Projet interrégional

Actualités pour l'année 2027 (mise en relation sur demande auprès du parc) :



Projet de livraison solidaire en habitat isolé par drone : colis alimentaire, colis sanitaire.



Projet de mise à disposition de vélos auprès d'habitants.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Questions -
réponses



Une autre vie s'invente ici

PERSPECTIVES POUR LA SUITE: RÉACTIONS

Maxime LAMARQUE, Chef de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières : « Donc la suite repose sur la mobilisation des EPCI pour pouvoir financer la coordination ? »

Martin CUSSON, PNRML : « C'est plutôt que le Parc propose aux EPCI, un service d'ingénierie sur la mobilité pour travailler sur leur projet (l'enjeu 8), sans qu'ils aient besoin de financer et former elle-même 1 etp entier. Une partie du temps agent actuel du Parc sera donc au service des EPCI et le Parc autofinancera également une autre partie du temps agent pour la coordination de la Charte de la mobilité durable et inclusive. Car aujourd'hui, il n'est pas possible de poursuivre la coordination de la Charte de la mobilité durable et inclusive sur un même volume de temps agents.

Et concernant la mise en application du plan de coopération, certaines actions pourront être mise en place sans financement supplémentaires (comme la création d'un guide des mobilités). Mais d'autres nécessitent des opportunités. Or, comme vous le savez sans doute, nous ne sommes pas dans une bonne temporalité en ce moment. Avec les élections de 2027, nous serons fixés sur les dynamiques de financement à venir. Et ce, autant pour la coordination de la Charte de la mobilité durable et inclusive que pour la mise en œuvre de son Plan de coopération territoriale.

En attendant, le risque est que la dynamique de mobilisation des acteurs de ce travail vienne à s'interrompre par absence de suivi technique. Et alors il serait fort à parier que la réactivation d'un tel travail puisse prendre au moins un an, voir ne pas se refaire. D'où ce compromis de reconfigurer le temps agent du Parc pour permettre de conserver un suivi du projet à temps réduit et en même temps agir pour le compte des projets des EPCI. »

PERSPECTIVES POUR LA SUITE: RÉACTIONS

Benjamins Simons, Maire de Gentioux-Pigerolles : *« On voit bien que pour avancer sur la plupart des sujets de mobilité, il va nous falloir quelqu'un derrière en capacité de suivre les projets et d'être en lien avec les techniciens des EPCI. »*

Olivier CAGNON, Conseiller communautaire délégué à la mobilité, Communauté de communes Creuse Grand Sud : *« Côté Creuse Grand Sud, et au titre de ma délégation mobilité, le timing pour une ingénierie partagée est plutôt bon. On a besoin de cette ingénierie spécifique pour avancer. Et le Parc nous a déjà permis d'avancer. Transformons l'essai ! »*

Maxime LAMARQUE, Chef de projet Petites Villes de Demain, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières : *« Je pense qu'il faudra être vigilant sur la proposition. Les Communautés de communes vont vouloir de l'action concrète derrière sur leur territoire. »*

PERSPECTIVES POUR LA SUITE: RÉACTIONS

Edith Goudard, chargée de mission, Mob'in Nouvelle Aquitaine : « Je trouve ce projet est un exemple inspirant et devrait être fait ailleurs. J'invite d'ailleurs le Parc à venir témoigner auprès de nos administrateurs. En attendant, il faut vraiment que chacun d'entre vous reste dans l'envie de poursuivre ce travail et pérenniser ce qui a été établi. Il peut y avoir un Programme « TIMS 2 » d'ici fin 2027. Il faudra être en capacité de répondre rapidement, potentiellement en 1 mois. En tant que financeur, il est fortement probable que nous prioriserons les territoires qui ont déjà une stratégie et un programme opérationnel à déployer. Typiquement, avec un réseau toujours actif, vous serez en capacité de répondre, là où d'autres territoires n'auront pas le temps de s'organiser. »

Martin CUSSON, PNRML : « Je me permets d'aller dans ce sens avec l'exemple Appel à Manifestation d'Intérêt Mobilogs : lorsque l'AMI est sorti nous sommes partis, avec la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources d'une feuille blanche. Après avoir lancé un appel sur ce réseau, en trois semaines, nous avons réunis 20 acteurs. Grâce à votre réactivité, nous avons construit un projet de recherche avec ses bénéfices pour le territoire et plusieurs acteurs locaux. Tout cela a été possible grâce à ce travail de partenariat et de réseau que l'on a construit au Parc et sur la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources. Cela permet de faire avancer tout le monde. »

Travail réalisé dans le cadre du programme TIMS (dispositif CEE)

Contact:

Monsieur Martin CUSSON

Chargé de mission Ecomobilité

m.cusson@pnr-millevaches.fr

07 89 29 91 48



LES PORTEURS DU PROGRAMME NATIONAL



Une autre vie s'invente ici